



Secret professionnel partagé :

Entre l'aide et le contrôle,
jusqu'où notre mandat peut-il nous mener ?



Judi 28 avril
2016 - de 9h à 16h

Centre L'Ilon
Place l'Ilon, 17
5000 NAMUR



Matin : interventions

- 09h00 : Accueil café
- 09h30 : Mot d'accueil de Mme Geneviève LAZARON, Députée provinciale
- Introduction, par Monsieur Jean-Michel SERVAIS, Directeur en Chef de la Direction des Affaires Sociales et Sanitaires de la Province de Namur (DASS)
- 9h40 : Dimension politique et sociale du secret professionnel, par Madame Isabelle DUBOIS, RTA
- 10h20 : Secret professionnel partagé : approche juridique, par Monsieur Jean-François SERVAIS, Droits des Jeunes asbl.
- 11h00 : Pause café
- 11h15 : Quelle protection de la vie privée de l'utilisateur ?, par Madame Aude MEULEMEESTER, travailleuse sociale à la Ligue des Droits de l'Homme c/o Comité de Vigilance des Travailleurs sociaux
- 11h50 : Questions-réponses
- 12h15 : Repas

Après-midi (dès 13h15) : ateliers d'échanges

(pause de 14h30 à 14h45)

Le choix de participation aux ateliers se fait lors de l'inscription en ligne

Atelier 1 : Entre mandat confié par l'institution et réalités de l'utilisateur, comment prendre en compte sa parole et son point de vue? Comment gérer le paradoxe ?

Atelier 2 : Santé, action sociale, justice, protection sociale et judiciaire,... : entre aide et contrôle

Atelier 3 : Secret professionnel partagé : comment organiser un partenariat respectant mes enjeux, mes mandats et les usagers ?

Atelier 4 : Intervention de personnes soumises à des niveaux de responsabilité différents par rapport au secret professionnel – Quelle formation au secret professionnel ? – Exemples (enseignants, volontaires, etc.)
Personne ressource : Madame Edwige BARTHELEME, Droits des jeunes asbl.

Atelier 5 : Secret médical

Personne ressource : Docteur Perinne SERON, Maison médicale de Liège

15h30 : conclusion de la journée par Christine MAHY, secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

15h45 : drink de clôture

P.A.F. : 12 €

Inscription indispensable via le formulaire disponible sur le site du C.A.I. : www.cainamur.be

Par téléphone au C.A.I. : 081 71 35 27

Par mail (avec coordonnées complètes): inscriptions@cainamur.be

Objectifs :

Dans le contexte actuel de glissement d'un Etat Providence vers l'Etat Social Actif et avec la montée de politiques sécuritaires qui questionnent les libertés individuelles, cet événement permettra aux acteurs du social, de la santé, de la justice et de l'éducation de partager une réflexion et des pratiques adéquates et respectueuses entre services et secteurs.

Objectifs spécifiques :

- acquérir des connaissances et éveiller à la vigilance dans nos pratiques ;
- mieux percevoir les mandats et les enjeux des professionnels des différents secteurs.

Ce séminaire s'adresse à différents services et institutions :

PMS/PSE, Services de Santé Mentale provinciaux et non provinciaux, Antennes sociales, ATL, ONE, Responsables HP, PCS (action sociale communale), CPAS, Administrations communales (Echevins des Affaires sociales + services assistants sociaux), RSUN, Maisons médicales, Comité subrégional ONE, SAJ, SPJ, AMO, Police (Service d'ordre public), Académie de Police, etc.